

FEDE

Jeudi 27 janvier 2022, de 13:00 à 16:00, heure de Bamako.

Compte rendu
de la réunion
virtuelle des
hauts
fonctionnaires
sur la situation
humanitaire au
Sahel central

Table des matières

I.	INTRODUCTION	2
II.	DISCOURS D'OUVERTURE.....	3
III.	ANALYSE CONTEXTUELLE DE LA SITUATION HUMANITAIRE DANS LES TROIS PAYS DU CENTRE SAHEL (MALI, BURKINA ET NIGER).	5
3.1.	Etat des lieux des besoins de protection, d'accès aux services de base et l'accès humanitaire dans les trois pays du sahel central:	5
3.2.	LES AVANCEES DANS LES TROIS PAYS DU CENTRE SAHEL.....	7
3.2.1.	Les avancés énoncées par les hauts représentants pays :.....	7
3.2.2.	Les Avancés énoncées lors des Tables Rondes.....	8
3	LES DEFIS GLOBAUX DU SAHEL RELEVÉS LORS DES TABLES RONDES NATIONALES :.....	9
4	LES RECOMMANDATIONS :.....	11

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES SUR LA SITUATION HUMANITAIRE DU SAHEL (SOM)

I. INTRODUCTION

Cette réunion virtuelle, de presque trois heures, sur la situation humanitaire du sahel a regroupé des représentants des trois Etats du centre sahel (Mali, Burkina et Niger) et de ceux des Etats partenaires ainsi que des organisations nationales et internationales intervenant dans cette région.

Il s'agissait de faire l'état des lieux depuis 2020 et de discuter des perspectives pour 2022. La réunion devait permettre à chacun des intervenants de partager sa vision des besoins d'aide humanitaire dans la région et de se prononcer sur son engagement à contribuer au respect du DIH.

La problématique de l'accès humanitaire aux populations dans les zones de conflits et la protection des civils, surtout des femmes et des enfants, ont été au cœur des échanges, ainsi que la situation alimentaire critique dans le sahel (qui tend à se détériorer de plus en plus).

Un certain nombre de défis spécifiques à chacun des trois pays du sahel (Mali, Burkina et Niger) a été relevé.

Des solutions ont été proposées pour favoriser l'accès humanitaire, lutter contre l'impunité, développer la résilience des populations face aux différents chocs...

Tous les intervenants se sont félicités de leur participation à cette rencontre finalité d'un processus inclusif.

II. DISCOURS D'OUVERTURE

Le 27 janvier 2022 s'est tenue la réunion des hauts fonctionnaires sur la situation du sahel, en webinaire. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux interventions à savoir les discours de :

- M. Michael Koehler
- M. Martin Griffiths

Le premier intervenant, Mr Koehler commença son discours par les remerciements des co-organisateurs de la réunion, l'Union Européenne, l'Allemagne, et la Danemark.

Il a mis l'accent sur la détérioration de la situation sécuritaire dans le sahel depuis la dernière réunion en Octobre 2020. Détérioration due à l'insuffisance du financement de la crise, induisant une hausse des besoins d'aide humanitaire.

Il adresse ses vives reconnaissances à l'engagement des acteurs humanitaires dévoués sur le terrain en dépit des conditions de travail extrêmement difficiles.

Cette réunion dira-t-il permet de faire l'état des lieux depuis octobre 2020. Cette initiative est une opportunité pour une meilleure organisation de l'action humanitaire avec à la clé une stratégie inclusive qui intègre l'ensemble des acteurs locaux, nationaux et internationaux pour plus de synergie et de dialogues... Selon Mr Koehler, la priorité de l'UE c'est d'être à la hauteur de ses responsabilités, 8 millions de personnes en situation de crise alimentaire en 2021 dans les trois pays du sahel central, avec une hausse attendu de plus de 200% en moyenne. Il rappelle que l'UE a financé à hauteur de 114 millions d'euros les besoins de sécurité et de protection dans les pays du sahel, et que ce PIN sera vu à la hausse cette année.

Pour terminer son discours, Mr Koehler adresse un plaidoyer à l'ensemble des acteurs pour faire face à leur responsabilité collective qui est le respect du DIH.

Quant à Mr Griffiths, Il a exprimé sa reconnaissance aux organisateurs pour son invitation à cette rencontre sur le sahel central. Il mit en lumière les difficultés que connaissent les trois régions du sahel à travers des chiffres préoccupant, tout en affirmant être un témoin oculaire de certaines de ses difficultés. En effet près de 15 millions de personnes au Mali, au Niger et au Burkina étaient dans l'urgence de protection en 2020. Une détérioration de la situation en 2021 a donné lieu à une augmentation de +4 millions de personnes en besoin de protection, en seulement une année. Une augmentation exponentielle des d'attaques violentes entre 2025-2021 (Huit fois plus), 500.000 PDI, des écoles fermées, hypothéquant et mettant en péril

la vie des centaines de jeunes. A la crise sécuritaire, dira – t - elle s'ajoute d'autres causes profondes notamment le changement climatique, l'instabilité politique croissante, l'absence d'opportunité de développement durable, la pauvreté, les inégalités renforcées par les violences sexistes, la pandémie COVID-19... Les organisations humanitaires ont atteint plus de 7 millions de personnes en besoin de protection et une centaine de millions de dollars de financement. Malgré ces efforts, les objectifs sont loin d'être atteints, et les efforts de tous sont requis. En dépit de la dangerosité de la région du centre sahel, les travailleurs humanitaires et leurs organisations font preuve d'engagement et de dévouement qui est à saluer.

Mr Griffiths a exprimé toute sa reconnaissance à OCHA, pour son initiative innovante, parlant de la création du fonds commun initié pour cette région du centre sahel, qui a mobilisé +33 millions de dollars, une initiative remarquable selon lui, qui doit être soutenue. A cet effet, il a adressé un plaidoyer à l'ensemble des acteurs pour des efforts supplémentaires, afin d'aider cette région du centre sahel qui selon lui représente un potentiel.

III. ANALYSE CONTEXTUELLE DE LA SITUATION HUMANITAIRE DANS LES TROIS PAYS DU CENTRE SAHEL (MALI, BURKINA ET NIGER).

3.1. Etat des lieux des besoins de protection, d'accès aux services de base et l'accès humanitaire dans les trois pays du sahel central:

Le Burkina est confronté à une crise alimentaire extrêmement préoccupante depuis 2015 à cause des facteurs climatiques mais aussi de l'insécurité liée à la violence des groupes armés, des conflits intercommunautaires et des déplacements forcés de populations générant 1 579 976 PDI soit 7, 56 % de la population, et plus d' 1 645 939 personnes en situation d'extrême vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les zones d'agricultures, soit 8% de la population du centre nord, du centre Est, du nord de l'Est et du sahel.

Il faut aussi mentionner le non accès de milliers de personnes aux services sociaux de base, surtout dans les zones en proie à l'insécurité.

Ces chiffres indiquent clairement toute l'ampleur des défis que le pays devra relever. Le contexte politique troublé de ces derniers jours (consécutif au putsch militaire) ajoute aux incertitudes qui entourent le Burkina.

Le Niger est confronté, à peu près, aux mêmes défis que son voisin du Burkina. Le pays doit faire face aux mêmes difficultés sécuritaires et alimentaires. On y dénombre 260 000 PDIs ainsi que 250 000 réfugiés venant de pays voisins (principalement du Mali) et 2 500 000 personnes en besoin d'assistance alimentaire, mais dont le nombre devrait grimper à plus de 3 000 000 pendant la période de soudure d'ici quelques mois, 30 000 PDI de retour et en cours de réinstallation. 2% des écoles dans le pays sont fermées à cause de l'insécurité.

Quant au Mali, la situation n'est guère plus reluisante sur les plans sécuritaire, socio-économique, politique et éducatif par rapport à ses deux voisins.

Les défis auxquels le pays doit faire face sont immenses. Il a été pendant des années l'épicentre de la crise sécuritaire dans le sahel avant que celle-ci ne se propage progressivement aux autres pays voisins.

L'insécurité, surtout la menace terroriste, qui était jadis cantonnée dans la partie septentrionale du pays touche maintenant le centre et se propage même jusqu'au sud.

Des violations graves et répétées des droits humains sont commises régulièrement sur le territoire national de la part des groupes armés et de l'armée régulière.

C'est ainsi que plus de vingt-cinq milles (25.000) cas de violations de droits des enfants ont été recensés par l'ONU, ainsi que d'autres milliers de cas de violences sexuelles et sexistes à l'encontre des filles et des femmes. Une augmentation de 62% des incidents de protection et de 40% des violences basées sur le genre ainsi que 238 incidents liés aux explosifs ont été dénombrés au cours de l'année dernière.

L'insécurité alimentaire touche 1/3 de la population totale du pays dont plus de huit millions (8.000.000) d'enfants.

Le Mali compte aussi des milliers de personnes déplacées internes, contraintes par l'insécurité de fuir leurs lieux de résidence, ainsi que d'autres milliers de citoyens réfugiés dans les pays voisins (principalement au Niger et au Burkina).

La production agricole a fortement chuté à cause de l'insécurité mais aussi des effets néfastes liés au changement climatique. Cette chute brutale aggrave l'insécurité alimentaire dans le pays.

La crise politique aggravée par le récent putsch militaire ajoute encore aux défis à relever. Des craintes ont été exprimées par rapport aux sanctions prises contre la junte sur leur impact sur des populations déjà si éprouvées par les multiples crises qui affectent le pays.

Des avancées, malgré tout, depuis octobre 2020 ont quand même été soulignées au cours de la réunion.

3.2. LES AVANCEES DANS LES TROIS PAYS DU CENTRE SAHEL

3.2.1. Les avancés énoncées par les hauts représentants pays :

Des initiatives ont été menées ou sont en cours dans les trois pays qui vont dans le bon sens.

Des concertations nationales ont eu lieu dans les trois pays pour faire l'état des lieux et formuler des solutions de sortie de crise. Cette démarche, qui se veut inclusive, vise à associer le plus grand nombre de citoyens à la résolution des crises.

Des mécanismes de coordination civilo-militaire (CM Coord) qui fonctionnent plus ou moins bien, ont été institués dans les divers pays afin de favoriser l'accès humanitaire aux populations en détresse ainsi que la protection des civils contre toutes les formes de violence.

Des initiatives visant à lutter contre l'impunité, à renforcer les capacités de l'Etat et des acteurs locaux existent aussi.

Le Burkina et le Mali ont adopté des mesures visant à soutenir les personnes déplacées internes ainsi que les communautés hôtes.

Des mécanismes endogènes de résolution des crises sont en train d'être progressivement mis en place dans les trois pays.

Les Etats se sont formellement engagés à favoriser l'accès humanitaire et la protection des civils et des acteurs humanitaires.

Le Niger a même adopté une loi en 2018 sur les personnes déplacées et les réfugiés dans l'optique de leur garantir une meilleure protection.

Les pays du sahel, en dépit de quelques différences, doivent faire face à des défis globaux.

3.2.2. Les Avancés énoncées lors des Tables Rondes

Monitoring de protection qui a permis une analyse holistique des besoins des risques et incidence de protection des différentes violations du DIH ;

Mise en place d'un réseau de moniteur, d'informateurs clé et de personnes ressources a permis de construire une réponse plus adaptée (400 alertes et 405 ERP) ;

Reformes et engagements national et international ;

Déclaration de politique globale 2021 – 2025 ;

Programme de développement économique et sociale 2022 – 2026 ;

Renforcement des agents, mise en place d'outils de cadres et de stratégie pour améliorer les réponses humanitaires ;

Implication des ONGN dans l'EHP ;

Ouverture aux ONGN des services communs fournissant la logistique et le transport à des staffs humanitaires nationaux et du conseil sur la sécurité opérationnelle à travers le réseau INSO.

3.3. LES DEFIS GLOBAUX DU SAHEL RELEVÉS LORS DES TABLES RONDES NATIONALES :

Dégradation du contexte sécuritaire de façon exponentielle, liée à la violence des groupes armés, des conflits intercommunautaires et des narcotrafiquants constitue le premier défi à relever dans le sahel. Les populations paient un lourd tribut à cette insécurité qui aggrave les vulnérabilités qui préexistaient déjà.

C'est une véritable crise de protection qui sévit dans le centre sahel qui rend l'accès humanitaire particulièrement difficile aux populations qui se trouvent dans les zones de conflits. Des pans, souvent importants, du territoire national échappent totalement au contrôle des Etats.

Le respect des droits humains, surtout du droit international humanitaire, est problématique dans la zone, tant de la part des groupes armés que des forces de sécurité des Etats eux-mêmes.

Déplacement de la crise du nord vers le sud, avec une aggravation des problèmes liés à l'accès qui est une responsabilité première de l'état.

Augmentation des violences basées sur le genre, ainsi au Mali il a été enregistré 62% d'augmentation des incidences de protection et 44% des VBG. 562 enfants associés aux groupes armés, 1800 enfants non accompagnés, augmentation des incidents liés à la menace explosive, avec 238 en 2021 contre 181 en 2020.

L'insécurité alimentaire affecte plus de huit millions de personnes au Mali, au Niger et au Burkina, ce qui constitue une augmentation considérable par rapport aux chiffres de 2015 (160% d'augmentation dans le cas du Mali par exemple).

Les aléas liés au changement climatique et la pandémie de COVID - 19 constituent des facteurs aggravants de la crise alimentaire.

Un autre défi global est celui de la gouvernance alors que celle-ci devrait être un préalable à toute sortie de crise et de développement.

Cette crise dans la gouvernance s'est manifestée par des renversements de régimes par la force au Mali et au Burkina. Elle est aussi à l'origine de la rupture de confiance entre les citoyens et les États.

A l'issue des tables rondes des recommandations ont été formulées par les intervenants afin de pallier ces diverses crises.

IV. LES RECOMMANDATIONS :

Des recommandations diverses et variées ont été formulées par les intervenants à l'adresse des Etats du centre sahel, des partenaires mais aussi des acteurs humanitaires intervenant dans cette zone. Ces recommandations sont ainsi formulées :

- Amélioration des relations civilo-militaires ;
- Intégration du principe ne pas Nuire et la centralité de la protection dans tous les programmes ;
- Stratégie de financement basée sur une analyse sensible aux conflits ;
- Décentralisation des ressources valorisant ainsi les potentialités des communautés locales, notamment les femmes et les jeunes
- Améliorer la couverture géographique des services sociaux de base dans les zones affectées en respect avec le DIH;
- Favoriser une démarche inclusive afin de sortir de ces crises ;
- Veiller au strict respect du droit international humanitaire de la part des forces de défense et de sécurité ;
- Mettre tout en œuvre pour assurer le retour de l'état dans les zones abandonnées ;
- Mettre en place une stratégie de localisation des acteurs locaux et régionaux
- Appuyer et renforcer les capacités des collectivités territoriales ainsi que des acteurs locaux afin de mieux répondre aux difficultés ;
- Renforcer le dialogue fonctionnel entre les différents clusters ;
- Renforcer le dialogue entre l'autorité centrale et les autres acteurs ;
- Mécanisme de financement plus souple permettant plus d'efficacité de l'aide humanitaire ;
- Renforcement des capacités des forces armées sur le DIH et les principes humanitaires ;
- Cartographie des interventions de stabilisation a partagé avec tous les acteurs ;
- Utiliser au mieux les fonds destinés à l'aide humanitaire en instituant l'obligation de redevabilité à l'égard des populations bénéficiaires;
- Approche Nexus gage d'une réponse à plus grande échelle et durable ;
- Mettre en place des mécanismes de coordination et de collaboration avec les acteurs humanitaires.
- Respect du DIH et des principes humanitaires.
- Mettre en place des mesures d'atténuation des sanctions de la CEDEAO.

Il a été demandé aux partenaires bilatéraux et multilatéraux des états de faire preuve de plus de générosité, compte tenu de la détérioration continue de la situation. Les fonds alloués par ces bailleurs ont été estimés insuffisants pour assurer une assistance humanitaire à tous ceux qui en ont besoin.

Il leur a aussi été suggéré de faire preuve de plus de flexibilité dans l'allocation des fonds sur le terrain, car la situation est toujours volatile.

La traçabilité des fonds débloqués et la redevabilité à l'égard des bénéficiaires doivent désormais guider l'action des bailleurs.

La nécessité d'une prise en compte du contexte géopolitique dans les pays de la région dans les interventions des partenaires afin de les adapter aux réalités du terrain a été évoquée par un intervenant sénégalais qui s'est même appuyé sur une scène du film Titanic pour souligner le décalage qui peut, souvent, exister entre les besoins réels des populations et les moyens dérisoires débloqués par les bailleurs : « c'est comme les musiciens qu'on voit dans le film Titanic qui continuent à jouer alors que le navire est en train, inexorablement, de couler en croyant que la magie de leur musique pourra arrêter les événements ».

Il faut donc qu'il y ait une proportion entre les moyens déployés et les problèmes à résoudre.

Les actions d'urgence humanitaire et de développement ne doivent plus être cloisonnées, car elles sont complémentaires. Il a été souligné que l'ambition des états du sahel est d'atteindre à terme le développement durable et de ne pas demeurer ad vitam aeternam dans l'urgence humanitaire.

Il a été recommandé aux acteurs humanitaires intervenant sur le terrain de se conformer aux principes et règles humanitaires afin de ne pas être une cause de nuisance pour les communautés. Il a été beaucoup question de la neutralité dans les actions humanitaires afin d'instaurer des liens de confiance entre les humanitaires et tous les acteurs.

Des engagements ont aussi été pris par des représentants des états et d'organisations internationales.

V. LES ENGAGEMENTS PRIS

Tous les partenaires se sont engagés à continuer les efforts de financement supérieur ou au moins égal aux efforts de 2021.

Pour rappel quelques engagements financiers de 2021 :

- L'Italie (31 millions d'euros en 2021), la Belgique (20 millions d'euros en 2021), l'USAID (260 millions de dollars en 2021), la France (30 millions d'euros en 2021), la Suisse (18 millions d'euros en 2021), l'Espagne (15 millions d'euros en 2022), le Canada (36 millions de dollars en 2021), Suède (18 millions d'euros en 2021), etc...

Autres engagements

- La mise en œuvre des accords d'Alger pour la paix et la stabilité au Mali ;
- L'association du volet sécuritaire et du développement durable dans la lutte contre les groupes armés dans le cadre du G5 Sahel.

VI. CONCLUSIONS

Les pays du centre sahel font donc face à des défis inédits et multiformes qui mettent en jeu leur survie.

Les crises sécuritaire, alimentaire, agricole, politique et socio-économique dans lesquelles ces états sont empêtrés depuis des années nécessitent un effort particulier d'assistance de la part de la communauté internationale.

La situation est vraiment périlleuse lorsqu'on sait que 60% des populations de ces états ont moins de 15 ans. Il faut assurer une éducation de qualité à ces jeunes ainsi que des emplois dans le futur.

90% de la population dépend de l'agriculture dans la région du sahel, mais ce secteur est confronté à de multiples difficultés (insécurité, changement climatique, érosion des sols...).

La flambée des prix des produits alimentaires expose bon nombre de foyers pauvres à l'insécurité alimentaire.

Cependant le sahel regorge d'énormes potentialités dont entre autres :

- Les minerais ;
- D'immenses terres arables ;
- Une population jeune...

La concrétisation de ces potentialités passe par la paix et la stabilité.

L'appui des partenaires et la promotion de la bonne gouvernance seront décisifs dans le processus de sortie de crise dans les pays du sahel.

VII. PAYS ORGANISATEURS

- Danemark
- Allemagne
- Union Européenne
- Nations Unies

VIII. LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants à l'ouverture

- Sophie Thomle OCHA, modératrice)
- Michael Koehler (UE)
- M. Martin Griffiths (UN)

Les Hauts Représentants des trois pays du Sahel Centre

- Burkina Faso (Seydou Sinka),
- Niger (),
- Mali (Issa Konfourou)

Les portes paroles des trois pays du centre pour la présentation des résultats des tables rondes nationales

- Sabrina Amirat (Mali)
- Nina La Fuente (Niger)
- Christelle Kalhoule (présidente du secrétariat permanent des organisations de la société civile du Burkina-Faso)

- Mar Dieye (coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Sahel)
- Guiliana del Papa (Italie)
- Erik de Maeyer (Directeur des affaires humanitaires Belgique)
- Jeff Bryan (USAID)
- Nicole MC Hugh (Irlande)
- Chris Nikoi (FAO)
- James Reynolds (CICR Mali)
- Frederick Lee-Ohlsson (Suède)
- Mette Thygessen (Danemark)
- Frédéric Bontems (France)
- Manuel Bessler (Suisse)
- Cristina Gutierrez (Espagne)
- Manuel Fontaine (UNICEF)
- Marjolem (Pays-Bas)
- Carine Escoffer Robarts (Angleterre)
- Adeline Benitia (Forum des ONG Mali)
- Susanne Fries-Gaier (directrice de l'assistance humanitaire, ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, modératrice)
- Marc (représentant de la Belgique auprès des NU)
- Antonio Frerreré
- Représentant permanent de la Russie auprès des Nations Unies
- Anja Nitzsche OCHOA (modératrice)

- Idar Instefjord (Norvège)
- Serge Koskinen (Canada)
- IB Petersen (FNUAP)
- Rein Paulsen (FAO)
- Jeffrey Labovitz (OIM)
- Gregor Robak (ACF)
- Maureen Magee (NRC).
- MFA - Allemagne